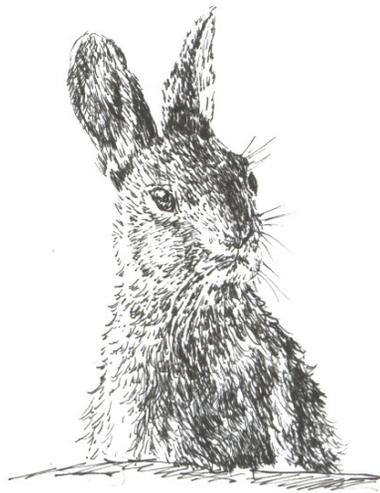




La Trientale



Marc Deroanne

Publication trimestrielle
8e année 3e trimestre 2012

La Trientale est une section des Cercles des Naturalistes de
Belgique



Sommaire



Verleumont: la montagne de Colarhan.	p.3-4-5
La commune de Jalhay-Sart : du perron aux pouhons.	p.6/ 9
Corroy- le-Grand : Promenade des sources du Train..	p.10/11
ACTIVITÉS 4e tr 2012.	p.12-13
Corroy- le-Grand : Promenade des sources du Train..(suite)	p.14/20
Ils l'ont dit.	p.21
Recherche de Willy.	p.22
Les coordonnées de la Trientale (C N B).	p.23
Les coordonnées des C N B.	p.24

Crédits dessins:

Marc Deroanne p.4-13
Renée Gossiaux p.16-18-19
Albert Etienne. P.2

Crédits photos: Isabelle Deroanne : p.5-9

Jean Piscart : p.5-8
Christine Devillers : p.3



**Verleumont : la montagne de Colanhan.
Samedi 30 juin 2012
Guides : Joseph Clesse, Christine et Serge Bertrand-Devillers**

Près de la chapelle St Joseph (1722) de Verleumont et en face d'une ancienne ferme classée (1600), nous sommes une bonne vingtaine prêts à suivre Joseph par ce bel après-midi de juin. Nous commençons la montée vers la « montagne de Colanhan » qui culmine à 565 m. et s'étire d'est en ouest au sud du village. Selon l'abbé Jehensen, Colanhan viendrait du wallon *colon* (pigeon) et du celte *han* (trou). Grâce à Christine et Serge, nous allons découvrir syrphes, guêpes, mouches, longicornes, coléoptères, punaises et autres ... dont voici la liste, dressée par nos deux amis :

Araignées

Enoplognatha ovata

Coléoptères

Agapanthia villosoviridescens, *Chrysolina fastuosa* (Chrysomèle du Galeopsis), *Coccinella 7-punctata*, *Harmonia axyridis*, *Lagria hirta*, *Phyllopertha horticola* (Hanneton des jardins), *Psyllobora 22-punctata*, *Stenopterus rufus* (Sténoptère roux), *Stenurella melanura* (Lepture à suture noire), *Stenurella nigra* (Lepture noire), Taupin

Diptères

Chloromyia formosa, *Cynomya mortuorum*, *Eristalis sp.*, *Hylemya sp.*, *Lucillia sp.*, *Pegomya solennis* (mines sur feuilles de *Rumex obtusifolius*), *Pollenia sp.*, *Rhagio tringarius*, *Rhingia campestris*, *Sarcophaga sp.*, *Scaeva pyrastris*, *Scathophaga stercoraria*, *Sphaerophoria scripta*, *Syrphus sp.*, *Volucella pellucens*, *Xanthogramma pedissequum*, *Xylota segnis*, *Xylota sylvarum*

Hémiptères

Dolycoris baccarum, *Palomena prasina*, *Philaenus spumarius*

Hyménoptères

Colletes sp., *Tenthredo* groupe *arcuata*, *Tenthredo scrophularia* (ponte sur *Scrophularia*), *Gasteruption* groupe *jaculator*, Guêpes solitaires



Lépidoptères

Hespérie sylvaine, Myrtil, Petite Tortue, Tristan, Vulcain, Pterophore, *Bupalus piniaria*

Mécoptères

Panorpa sp.

Névroptères

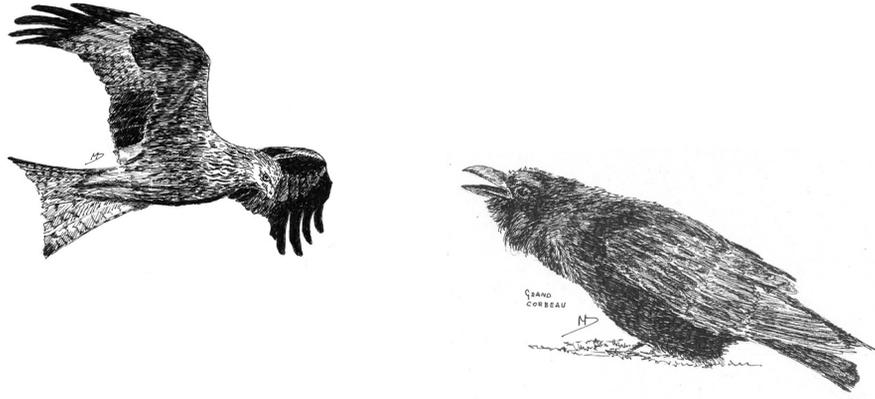
Chrysope

Orthoptères

Nemobius sylvestris, *Omocestus viridulus*



Un grand nombre de ces observations ont eu lieu le long d'un charmant chemin très fleuri, entre prairies et bosquets, et où nous avons retrouvé : millepertuis perforé et maculé, grande marguerite, trèfle des prés, gesse, gaillet caille-lait, ronce fleurie, cirse des marais, digitale, ombellifères dont la berce commune, épervière, achillée millefeuille, vesce cracca, vesce des haies, épilobe de montagne, scrofalaire noueuse, myosotis, lotier, stellaire graminée, coquelicot, galéopsis, matricaire....



Au-dessus d'un bosquet d'épicéas, six Milans royaux et autant de Grands Corbeaux se laissent observer.

Dans les années 1930, plusieurs clubs belges de vol à voile s'entraînaient régulièrement depuis la colline de Colanhan qui ne comportait alors que landes et bruyères ; des chevaux remontaient l'engin à son point de décollage !

Réserve naturelle agréée d'Ardenne et Gaume, le site présente un grand intérêt au point de vue géologique, géomorphologique, historique et paysager. La roche mère est formée de phyllades très durs qui ont été exploités comme ardoises (*cherbins*) pendant des siècles. Fosses d'extraction et déblais sont toujours visibles ; Joseph nous mène vers une fosse impressionnante. Tout autour, callune et myrtille et pelouses riches en mousses et lichens. On y trouve 2 plantes très rares : le lycopode sélagine en voie d'extinction et le lycopode en massue, en forte régression car la lande s'est couverte de bouleaux verruqueux, sorbiers des oiseleurs et chênes rabougris riches en lichens, dont l'usnée. Dans le sous-bois, canche flexueuse et, plus rare, l'airelle.

Le chemin des crêtes nous amène à la Croix de Colanhan (1992) de 12m50 de haut. Beau panorama, avec Werbomont à l'horizon. Nous redescendons vers Verleumont, accompagnés par les cris du Pic noir et sans pluie, malgré l'étrange prévision de Simon : « Ciel moutonné et femme fardée sont de courte durée » ...

Terminons cette belle journée à la terrasse du « Val d'Hébron », en face de l'ancien poteau indiquant l'arrêt du train Vielsalm-Lierneux ! On se souvient alors d'une balade dans le coin, guidée par notre ami Henri Jacquain le 18/03/2006 et à notre demande, le propriétaire de l'hôtel nous montre la hache de silex, en très bon état, découverte par son père en 1946, lors du curage d'une source entre Hébronval et Bihain. Merci d'ailleurs à Henri : ses excellents commentaires rédigés après sa balade (Carnet n°2 – 2è année –p. 4-6) m'ont rafraîchi la mémoire ...

Merci à Joseph et à Christine et Serge pour leurs explications détaillées et le relevé des observations !

Nicole Tefnin



La commune de Jalhay-Sart : du perron aux pouhons
Samedi 14 juillet 2012
Guide : Georgette Magermans

Sous une pluie généreuse pour les pouhons, protégés (au moins moralement) sous les branches sédatives d'un tilleul, nous découvrons le perron de Sart. Ce village, dont la première mention remonte au 12^e siècle, est l'un des 5 bans du Pays de Franchimont, en Principauté épiscopale de Liège. D'abord pierre de justice, le perron est devenu au fil des siècles symbole des libertés communales. Depuis probablement 1458, c'est depuis le perron qu'étaient proclamés :

- les jugements rendus par les échevins (juges de l'époque) ;
- les bannissements.
- les ordonnances du Prince-Evêque ; et parmi celles-ci, les mesures de protection des forêts.

D'abord défrichées pour la mise en culture (seigle, avoine, jachère en assolement triennal), sollicitées aussi pour le bois de chauffage et de construction, pour le pâturage et la glandée, et divers droits d'usage, les forêts ont été de plus en plus entamées par la fabrication du charbon de bois destiné aux nombreuses forges et fourneaux établis le long de la Hoëgne et du Wayai. D'où les ordonnances du Prince-Evêque Erard de la Marck :

- d'abord en 1507, demandant de laisser par « journal » (22 ares) 10 chênes ou 10 hêtres les plus beaux pour la futaie.
- ensuite en 1519, il fixe les limites des bois en deçà desquels désormais il sera interdit de charbonner, sous peine d'amende.

En 1603, c'est au tour d'Ernest de Bavière de prendre des mesures. Celles-ci viseront plus les manants en :

- limitant le droit de défrichement pour les cultures.
- empêchant la pâture dans les bois du Prince dans les 5 ans suivant une taille, pour le développement des jeunes pousses forestières
- poussant les paysans à se chercher d'autres moyens de chauffage et en particulier, la tourbe.

Forêts protégées par des croix d'embranchement en ce début du 16^eS, remplacées au 18^e par des bornes FDP : forêt du Prince). Plusieurs ont été remises en valeur par un groupe de bénévoles sartoises.

Nous quittons la Place du Marché pour nous rendre dans la vallée du Wayai. Au passage, nous admirons les anciennes fermes sartoises aux 3 anciens « parçons » préservés (logis, étable, grange) ainsi que la plus ancienne maison de Sart « as. hôts ègrés ». Elle date du 16^e et a été restaurée en 1616 après le grand incendie de 1615. Typique du style « gothico-renaissance mosane », elle était sans doute la demeure d'un haut responsable sartoise ou d'un maître de forges.

Un peu plus loin, nous découvrons une imposante maison en colombage, datant du 18^e (1781), qualifiée de « relais de diligence » à cause d'écuries et remises à voitures dans la cour pavée. Elle a été plus probablement relais de chasse sur les terres princières accordées au baron de Stenbier, sans doute héritier de la famille des Hasinel(le). Dans la cour, une plaque murale intitulée : « *Grandpre a brvle Sr Hasinel a répare* ». Elle évoque le terrible incendie du village par les mercenaires du comte lorrain, banni de France, le comte de Grandprez en 1651, le bourgmestre Hasinelle et le curé ayant en vain tenté de parlementer pour que ces troupes n'installent pas leurs tentes sur la heid du Wayai.

Nous abordons celle-ci pacifiquement....et nous débouchons sur l'ancienne grande voie de communication « Limbourg-Stavelot-Luxembourg » et son passage sur le Wayai. Celui-ci pouvait se



faire à gué ou via le pont de Stavelot. Le nom « Wayai » viendrait du latin « vadere » signifiant « passage à gué ». Nous allons suivre cette rivière, née dans la fagne de Richehomme, jusqu'au lac de Warfaaz. Ce nom vient de « waaz », terrain inculte et de « faaz » lieu planté de hêtres.

Sur un ancien terrain de tirs, inauguré en 1872 pour les Bobelins de Spa, ce lac de retenue, d'un peu plus de 6 Ha, a été aménagé de 1890 à 1892 pour remédier aux crues inondant le centre de Spa. Il est devenu le lieu de rendez-vous des pêcheurs, des promeneurs et des touristes et est passé, depuis la fusion des communes, sur le territoire de Spa. Le versant boisé de la colline séparant le lac de Warfaaz de Balmoral s'appelle la « Heid des Pouhons » et nous découvrons un ru aux eaux ferrugineuses.

Les pouhons sont des sources d'eau minérale sulfo-ferrugineuse et carbogazeuse. Les pluies et neiges fondantes traversent dans la région des roches datant de 540 millions à 245 millions d'années. Elles aboutissent dans le sous-sol constitué de schistes pyriteux. En oxydant ces pyrites (sulfure de fer), l'eau se charge d'acide sulfurique qui attaque les carbonates en dégageant de l'acide carbonique et du gaz carbonique. Les eaux chargées d'acide et de gaz poussées vers la surface désagrègent les roches sur leur passage et elles se chargent en fer surtout, en manganèse, calcium, magnésium, sodium, lithium ...

A Nivezé, les paysans appelaient les sources de gaz carbonique, sans eau, des « moffettes ». A cause de ce « mâle air » des maisons ont dû être démolies et des puits rebouchés. Les pouhons se repèrent surtout le long d'un axe sud-ouest/nord-est qui joint Werbomont à Lammersdorf. On en rencontre non seulement dans la région de Spa mais aussi à Stavelot, Malmedy, Chevron, Lorcé ...

Sart-lez-Spa compte plusieurs pouhons, surtout localisés dans le fond de la vallée du Wayai et sur ses flancs. Leur exploitation est devenue le monopole de la Compagnie fermière des Eaux et des Bains de Spa créée en 1921. La source Marie-Henriette, d'abord connue sous le nom de « Bricolet », se situe sur la commune de Jalhay-Sart, séparée de celle de Spa par le Soyeuru, ruisseau aux eaux acides : « lu swê ru ».

Nous le remontons pour aborder le captage de la source Marie-Henriette. Découvert en 1720 par l'hydrologue Bresmal et le pharmacien Clermont, le « Bricolet », ensuite appelé « eau de Nivezé » sera apprécié jusqu'en Allemagne, en Hollande et en Angleterre pour ses propriétés toniques et diurétiques et donc victime parfois de la concurrence spadoise. Il trouvera sa consécration en 1866 lors de son captage pour alimenter le 3^e établissement thermal de Spa. L'eau s'appellera alors « Marie-Henriette », du nom de la souveraine qui a terminé sa vie dans la cité thermale. Les eaux

de Marie-Henriette seront augmentées de celles du Duc de Wellington, appartenant à la même nappe phréatique. Ces eaux serviront aux bains carbogazeux pour traiter les troubles cardiovasculaires et les bains enrichis de tourbe, les maladies rhumatismales.

Un puits artésien a été creusé pour permettre l'écoulement de cette eau sous pression. Il est profond de 19,60 m et il est entouré par une galerie circulaire pour écarter les eaux moins profondes. Fermé par une plaque de verre, il communique avec une conduite en fer longue de 2850 m amenant l'eau dans un réservoir situé près de la voie du chemin de fer Spa-Géronster. Un autre réservoir était destiné à l'eau du Tonnelet. Ces eaux étaient acheminées par conduites jusqu'à l'Etablissement des Bains situé près du Casino.

En 1930, la source Marie-Henriette, avec ses 420 m³ quotidiens, ne suffisait plus aux besoins de l'Etablissement des Bains. On lui a adjoint, par des canalisations, les 65m³ de la source Wellington. Aujourd'hui l'eau Marie-Henriette, via une conduite vers Spa Monopole est commercialisée sous le nom de « Spa Marie-Henriette », eau minérale légèrement pétillante. La bouteille, dotée du célèbre Pierrot, présente une étiquette verte. Cette eau, très riche en fer, est déférisée. Sinon, les bouteilles deviendraient brunes ! L'inspection de la galerie communiquant avec le puits artésien nécessite aération et ventilation. Par mesure de sécurité vis-à-vis du gaz carbonique, le surveillant s'y engage avec une bougie allumée et il en ressort si elle s'éteint.

Nous pique-niquons, sous 3 gouttes de pluie, mais à proximité du Tonnelet. Cette eau, d'abord appelée « Frayneuse », du fait de son environnement par des frênes, est consommée dans les premières années du 17^{ème} S. Préconisée notamment comme vermifuge, elle est appelée « Tonnelet » car elle jaillit dans « un grand vaisseau de bois en forme de tonne ». (Pierre Bergeron 1619). Vu son environnement marécageux, plaine « mollasse et tremblante comme du fromage mou », d'après l'auteur anonyme



des « Amusements des Eaux de Spa » écrit en 1734, elle est peu fréquentée d'autant plus qu'il n'y a aucun bâtiment pour se mettre à l'abri en cas de mauvais temps. En 1773, le pharmacien Briart construit un établissement de bains de différentes températures, d'immersion et de douche, bains qui seront moins fréquentés dès que ceux de Spa prennent le relais. Nouvelle reconversion en eau minérale, abritée depuis la fin du 19^e sous la rotonde actuelle en fer et en verre, matériaux mis en valeur en pleine révolution industrielle.

En 1906, embouteillage moderne à l'électricité pour cette eau de table, faiblement ferrugineuse. Aujourd'hui, les eaux du Tonnelet alimentent les bains carbogazeux du nouvel établissement édifié sur la colline d'Annette et Lubin. Au niveau du Tonnelet, le village de Nivezé est divisé en deux entre les communes de Spa et de Jalhay- Sart et ce, depuis la fusion des communes.

Pour le chemin du retour, nous empruntons le pré-Ravel, ancienne voie de chemin de fer reliant Spa à Gouvy, inaugurée

l e
1 7
févri e r

1867. Pendant un siècle, c'était un mode de déplacement apprécié par les ouvriers, les étudiants, les touristes fréquentant la vallée de la Hoëgne, les Fagnes et le circuit de Francorchamps. Moyen de transport du bois, du bétail, des engrais, du charbon, des fourrages, des colis postaux et même de médicaments. Mais aussi échanges internationaux entre le coke liégeois et le minerai de fer luxembourgeois et lorrain sans oublier le coke allemand et les pierres du Luxembourg. Ligne nationale et internationale à une seule voie qui sera supplantée par la ligne de l'Ourthe et de l'Ambliève car la pente de part et d'autre de Hockai et son enneigement ont causé un manque de rentabilité et surtout des accidents dont certains mortels. Le trafic des voyageurs s'arrêtera le 2 août 1959 et celui des marchandises le 30 juin 1969.



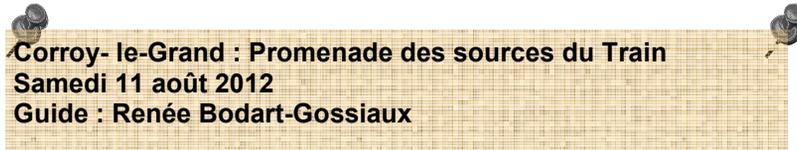
Nous passons par la Baraque Lemoine du nom d'un ancien garde-barrière et où nous retrouvons l'ancienne route Limbourg- Stavelot- Luxembourg traversée aujourd'hui par la route Nivezé- Sart. Nous entrons dans le bois du Hatray, bois protégé jadis par des bornes FDP et nous dégringolons le long du Wayai animant aujourd'hui par ses grosses eaux cette petite vallée empierrée et pittoresque.

Nous franchissons le pont de « Rôlé Fagne ». Jadis, on fauchait dans les fagnes pour se procurer de la litière pour le bétail. Nous découvrons à hauteur du ru de Morfa, affluent du Wayai, un bouleau à la loupe remarquable. Ces « porès d' bèyoles » servaient notamment à la fabrication des têtes de pipes.

Nous gagnons le hameau du Wayai présentant quelques anciennes fermes très bien fleuries et restaurées ainsi que la petite chapelle dédiée à Ste-Apolline, martyre invoquée contre les maux de dents. Juste à côté le puits « de la Chapelle », remis en valeur lui aussi par les bénévoles de Sart qui ont créé la « Route des puits, fontaines et abreuvoirs ». Le « chemin des vaches » rejoint, sur la crête, l'ancienne « rue de Fange » ou chemin de Sart à la haute Fagne. Via Arzelier et Priesville, nous regagnons Sart et son « vitchène », classé depuis 1960. Charlemagne aurait rendu la Justice sous son feuillage. La circonférence de cet arbre vénérable étant de plus de 5 m à sa base, il pourrait avoir été planté après le grand incendie de 1615. Malgré le feu de cuisson dans le creux de son tronc par une famille de Bohémiens il y a plusieurs années, le vieil arbre reverdit chaque année, paré d'un feuillage de deux tons. Soutenu depuis peu par des supports, il protège un Soté, œuvre du sculpteur local Fernand Dumont.

Nous arrosons cette journée, où finalement il n'a pas trop plu ... par le verre de l'amitié au « Beau s'Art »

Georgette Magermans



Corroy-le-Grand : Promenade des sources du Train
Samedi 11 août 2012
Guide : Renée Bodart-Gossiaux

Sous un ciel radieux, ce n'est pas moins de 31 participants qui se réunissent devant le portail de l'église Saint Etienne pour une promenade qui va nous mener à la découverte non seulement des sources du Train mais encore de bien d'autres charmes de Corroy-le-Grand et de ses environs. Ce village apparaît en 958 sous le nom de « Castre » puis de "Coratum magnum" en 1441. Le toponyme de Corroy est très répandu et évoque le bois de coudriers (Colroith, du latin *Corylus* – noisetier); nous verrons plus loin que ceux-ci ne sont pas rares tout au long du parcours. Les habitants sont les Corroyens (Corwètis, en wallon).

En 1152, Corroy-le-Grand appartenait au chapitre de Saint-Pierre de Liège. En 1559, le château et la seigneurie furent vendus à Siger de Groesbeek, seigneur de Vieusart. Ces propriétés furent ensuite acquises par Jeanne de Croy, épouse de Charles de Rolly, en 1611, puis par Jean Nicolas de Beeckman, seigneur de Vieusart en 1702. Ce sont les armoiries de ce dernier qui ont été concédées à Corroy-le-Grand. Le rattachement de Corroy-le-Grand et autres communes de l'entité de Chaumont-Gistoux¹ au Brabant sera officialisé en 1795 sur ordre du Régime français. Nous avons exceptionnellement accès à l'église St Etienne qui date de 1666 mais a été reconstruite en 1775 en briques pour la maçonnerie, en grès pour le soubassement et en pierre calcaire pour les encadrements et les angles. Nous pourrions ainsi y admirer "L'Adoration des Mages" (1640) d'Antoon Van den Heuvel, peintre gantois, les dalles funéraires des familles de Beeckman et de Rolly, les orgues classées qui proviennent du Prieuré du Rouge-Cloître à Auderghem.

Nous nous dirigeons ensuite vers la Ferme du Gailli (18^e siècle), reprise sur la liste du Patrimoine architectural de Wallonie en tant que bâtiment à protéger. Nous admirons les silhouettes caractéristiques du grand logis sobre et classique, de la haute grange à pignons débordants, du porche colombier sous toiture mansardée, le tout s'articulant autour d'une cour pavée mais chacun regrette la présence d'un bâtiment moderne ne cadrant en rien avec les autres dépendances. Ses propriétaires l'ont rebaptisée « Ferme des Noyers » pour ceux qui ne comprennent plus le patois de leurs ancêtres.

En face du cimetière, nous faisons arrêt devant une chapelle dédiée à Saint Donat; celui-ci est représenté tenant un épi de blé dans une main et un foudre² dans l'autre. L'histoire de ce saint trouve sa genèse dans un climat de persécutions des chrétiens d'Afrique romaine par l'empereur Dioclétien au début du 4^e siècle. St Donat en fut victime, il était alors évêque de Numidie. Son corps fut ramené à Rome où il fut enterré dans les catacombes Sainte Agnès. On raconte qu'en 1652, ses reliques furent transférées de Rome vers Euskirchen en Allemagne. Lors de la messe célébrée à cette occasion, un terrible orage éclata, un éclair pénétra dans l'église et frappa le père jésuite qui célébrait la messe au moment où il invoquait Saint Donat. Contre toute attente, le prêtre se releva de sa commotion et poursuivit la cérémonie ne souffrant que de brûlures superficielles. Depuis lors, Saint Donat est invoqué comme protecteur des moissons et des maisons contre la foudre et les orages. Il est fêté le 7 août.

Nous prenons le chemin à travers champs, bétonné lors du remembrement des terres agricoles. Un frêne commun, (*Fraxinus excelsior*) attire notre attention et j'en rappelle quelques caractéristiques: de la famille des Oléacées, feuilles composées imparipennées, reconnaissable à ses grappes de samares simples surnommées localement « langues d'oiseau » et ses bourgeons noirs.

¹ Bonlez, Chaumont-Gistoux, Corroy-le-Grand, Dion-le-Val, Dion-le-Mont, Longueville et Vieusart

² N.m. Faisceau de dards en zigzag représentant la foudre.

Son bois clair, souple, élastique et résistant est notamment destiné à la tonnellerie et à la fabrication de manches d'outils.

Nous remarquons aussi des grappes de galles provoquées par un acarien, l'*Eriophyes fraxinivorus*. Ces cécidies restent sur le frêne toute l'année et sont particulièrement visibles après la chute des feuilles. L'arbre est âgé, il en est infesté mais sa vigueur ne semble pas en être affectée. Nous découvrons un vaste paysage de terres agricoles. Ce plateau de la Hesbaye brabançonne (130-140 m d'altitude) possède un sol limoneux permettant de riches cultures, c'est le Calvus Mons (le Mont chauve) ou Chaumont; plus loin, nous découvrirons la partie très accidentée couvrant la moitié septentrionale de la commune où les cours d'eau ont creusé des vallées bordées de ravins escarpés, c'est le Gesteau (collines sableuses) ou Gistoux.

Nous longerons ainsi un champ de froment bien doré prêt pour la récolte, un autre de betteraves sucrières, un troisième couvert des éteules du colza (*Brassica napus*) moissonné il y a peu et un champ de maïs. Des questions fusent à propos de ces cultures :

Faut-il parler de froment ou de blé ? Je crois pouvoir répondre que « blé » est un terme générique qui désigne plusieurs céréales appartenant au genre *Triticum* de la famille des Poacées, notamment le froment ou blé tendre (*Triticum aestivum*), le blé dur (*Triticum turgidum* ssp *durum*) et l'épeautre (*Triticum spelta*). Le terme « blé » désigne aussi le grain (caryopse) produit par ces graminées.

Comment se passe la culture du colza ? Le colza est une plante annuelle à fleurs jaunes de la famille des Brassicacées, famille anciennement nommée Crucifères. Elle est largement cultivée pour la production d'huile alimentaire et d'agrocarburant. Le champ que nous longeons a été semé l'an dernier à la fin de l'été; il s'est développé ensuite en rosette à l'automne passé, atteignant parfois jusqu'à 30 cm de haut suivant la date de semis et la disponibilité en azote du sol; il a fleuri en avril-mai pour la plus grande joie de nos regards confirmant ainsi que les agriculteurs ont aussi un rôle de paysagiste.

Malheureusement, le colza est très gourmand en azote (7 kg/quintal contre 3 pour le blé et 2,2 pour le tournesol) et nécessite donc l'apport d'engrais chimiques ou organiques. Nous notons qu'une autre variété, le rutabaga sert de fourrage au bétail, seule la souche tubérisée du rutabaga permet de le distinguer du colza; ces deux taxons très mellifères appartiennent à la même espèce *Brassica napus*.

En bordure du chemin, nous pourrions observer :

- la matricaire ou camomille sauvage (*Matricaria recutita*) dont le nom vient de matrix : « femelle, matrice » car la plante est supposée soulager les douleurs des règles ;
- la capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), plante médicinale appréciée pour ses vertus hémostatiques et circulatoires, dont la silicule obtriangulaire tronquée au sommet ressemble à la bourse plate d'un pauvre berger; la tanaïse (*Tanacetum vulgare*) et ses corymbes de capitules à fleurs jaunes tubulées, autrefois utilisée comme vermifuge et aujourd'hui comme insectifuge ...dans les poulaillers notamment, rappelle Mia ;
- la luzerne (*Medicago sativa*) de la famille des Fabacées (anc. Papilionacées) qui est cultivée comme plante fourragère et dont quelques spécimens subsistent au bord du chemin; Agnès nous fait admirer à la loupe ses fleurs violettes et ses fruits, gousses recourbées en hélice senestre sur deux à trois tours ;
- le liseron des champs (*Convolvulus arvensis*) aux fleurs roses et blanches striées de rose ; le séneçon (*Senecio*), la chicorée sauvage (*Cichorium intybus*) , la laitue scariote (*Lactuca serriola*)...

Nous accédons bientôt au Bois Matelle dont la lisière côtoie une mare. De nombreuses essences attirent les regards :

prévues, contacter le responsable la veille. Rendez-vous à 9 h 30 au parking en contrebas de l'église de Vielsalm ou à 10 h 00 à la réserve.

📍 **Baraque Michel** **Samedi 1 Décembre** **Section : La Trientale** **1/2 j**

Guide : Joseph CLESSE (080 21 59 04)

Sur un itinéraire qui nous fera (re)découvrir la fagne et le ruisseau de la Polleur avec retour par la croix des Fiancés, notre guide nous expliquera les curiosités des biotopes de la Haute Fagne, son histoire et ses paysages. Rendez-vous à 13 h 00 au parking de la Baraque Michel. Paf : 1,00 €.

📍 **Bra** **Samedi 15 Décembre** **Section : La Trientale** **1 j :**

Responsable : Gabriel NEY (04 252 64 66 ou gabrielney@skynet.be)

Après la petite (re)découverte paysagère traditionnelle dans la campagne de Bra, nous nous retrouverons vers midi pour le pique-nique à la salle du village puis nous revivrons, en photos et montages, les bons moments de l'année écoulée. Nous partagerons le vin chaud, les mirous et le café offerts par la Trientale tout en rassemblant les suggestions pour la saison future. Rendez-vous à 10 h 00 à l'église de Bra.



Presque côte à côte, nous observons l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et l'érable plane (*Acer platanoides*). Pour les distinguer, nous en observons les feuilles vert sombre au-dessus, glauques en dessous à 5 lobes irrégulièrement dentés et à sinus aigus pour le premier, vert foncé sur les deux faces à 5 lobes acuminés à dents aiguës et sinus larges pour le second. Difficile à retenir ? Un moyen mnémotechnique s'offre à nous, coupons le pétiole d'une feuille de chacun des deux arbres : seule la feuille de l'érable plane pique et pisse car un suc blanc s'en échappe (retenons les 3 P).

Un robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*) nous présente les folioles de ses feuilles composées imparipennées déployées de part et d'autre de leur rachis mais sait-on que, dès le crépuscule, elles reviennent s'appliquer l'une contre l'autre par leur face inférieure adoptant ainsi une position de sommeil. Ce phénomène s'appelle photonastie. Le tronc marqué de crêtes et de crevasses nous signale cet arbre en toute saison, ses grappes de fleurs blanches parfument le sentier de mai à juillet; dès le mois d'août, ses gousses plates et pendantes, vertes puis brunes, dissimulent une douzaine de graines qui, à maturité, seront noirâtres. Ce robinier est présent en de nombreux endroits de la vallée car le sol acide et sablonneux lui est favorable. Le robinier faux acacia est un arbre fort intéressant mais il faudra se méfier des deux stipules épineuses triangulaires, aplaties, acérées, longues parfois de deux centimètres, situées à la base du pétiole. Il enrichit les sols pauvres et stériles en azote et constitue donc, comme toutes les fabacées, un engrais naturel.

Une viorne obier (*Viburnum opulus*) nous présente ses drupes rouges considérées comme non comestibles, mais qui seraient utilisées dans les médecines traditionnelles comme tonocardiaques. Écoutons prioritairement les conseils du médecin avant d'y avoir recours !

Un cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) aux branches teintées de rouge porte lui des fruits noirs qui ne sont pas comestibles.

Une aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) ou épine blanche complète cet ensemble.

Au sol, les participants ont vite fait de remarquer :

Le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)

La petite oseille (*Rumex acetosella*)

Le compagnon rouge (*Silene dioica*)

L'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)

L'érythrée petite centaurée (*Centaurium erythaea*)

L'épiaire des bois ou ortie puante (*Stachys sylvatica*) que Marc Veyrat utilise notamment en petite quantité dans ses omelettes auxquelles elle donne un goût délicieux, j'ai testé !

La reine des prés (*Filipendula ulmaria*) riche en dérivés salicylés et appelée parfois pour cette raison « aspirine végétale ».

Plus loin dans la clairière apparaît un tapis de circées de Paris (*Circaea lutetiana*) aux petites fleurs blanches à 2 sépales, 2 pétales et 2 étamines et quelques renouées persicaires (*Polygonum persicaria*) aux fleurs roses. Agnès et Gabriel découvriront aussi l'épipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*) calcicole et très rare en Brabant wallon. Nous traversons l'ancien gué du Ry des Papeteries qui prend naissance en amont dans le bois. Nous sommes à Gistoux.

Plus loin poussent, en bordure du chemin, de nombreux sureaux noirs communs ou grands Sureaux (*Sambucus nigra*) appelés aussi « arbres de Judas » car c'est à la branche d'un sureau noir que Judas Iscariote se serait pendu. Le sureau tire son nom du grec sambûke (flûte) : nous avons tous dans notre enfance vidé une tige de sureau de sa moelle pour en faire un rudimentaire instrument ... à faire du bruit ! Parmi les sureaux, j'ai choisi l'un d'entre eux car il voisine avec un autre spécimen assez bizarre pour être remarqué : c'est le sureau noir à feuilles laciniées ou à feuilles de persil (*Sambucus laciniata* forma) qui possède des feuilles étroites surcomposées, profondément découpées et peu odorantes, les tiges sont menues, les branches courtes et les fruits plus petits.

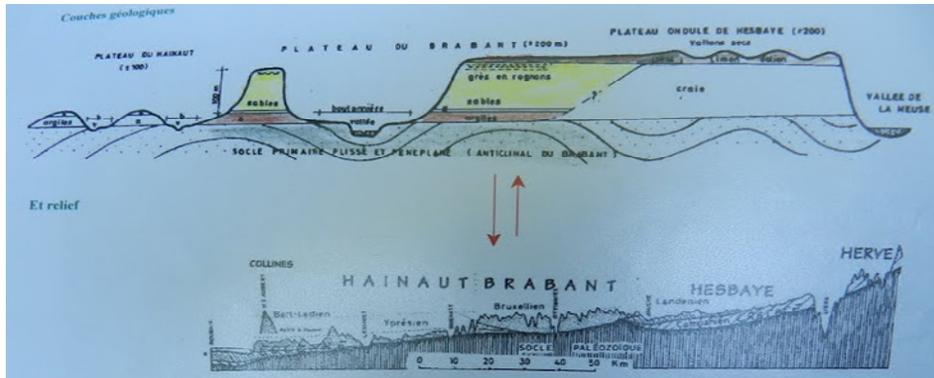
Lors d'un précédent passage, j'avais pu observer, sur le tronc du sureau, l'oreille de Judas (*Auricularia auricula-judae*), champignon comestible brun rouge pourpre qui pousse également sur les troncs du hêtre et du noyer.

Nous atteignons une des nombreuses sablières de Chaumont-Gistoux, celle du Pas du Chien qui couvrirait plus de 7 ha. Son exploitation a débuté en 1964 pour fournir le sable nécessaire à la construction de l'autoroute Bruxelles-Namur et est abandonnée depuis 1985. Elle comprend une excavation allongée, aux falaises très élevées dans la partie occidentale. La partie orientale du fond a été partiellement remblayée avec des cendres volantes.

En 1997, la sablière à l'abandon faisait l'objet d'un projet : en faire un lieu d'enfouissement de déchets de classe 3 (résidus inertes du bâtiment), projet heureusement abandonné depuis. Sa colonisation végétale est récente: jeunes arbres et végétation herbacée dominée par des plantes pionnières des milieux anthropiques. Ce site est repris dans l'inventaire des sites ayant un grand intérêt biologique. Géologiquement, la carrière présente de haut en bas :

- des limons quaternaires avec cailloutis de silex;
- des sables tongriens avec gravier de base fossilifère;
- des sables, des grès en plaquettes, des grès cellulux, des grès fistuleux, des grès et sables ferrugineux du Bruxellien qui reposent en discordance de stratification sur les assises du Cambrien formées de quartzites et de phyllades.

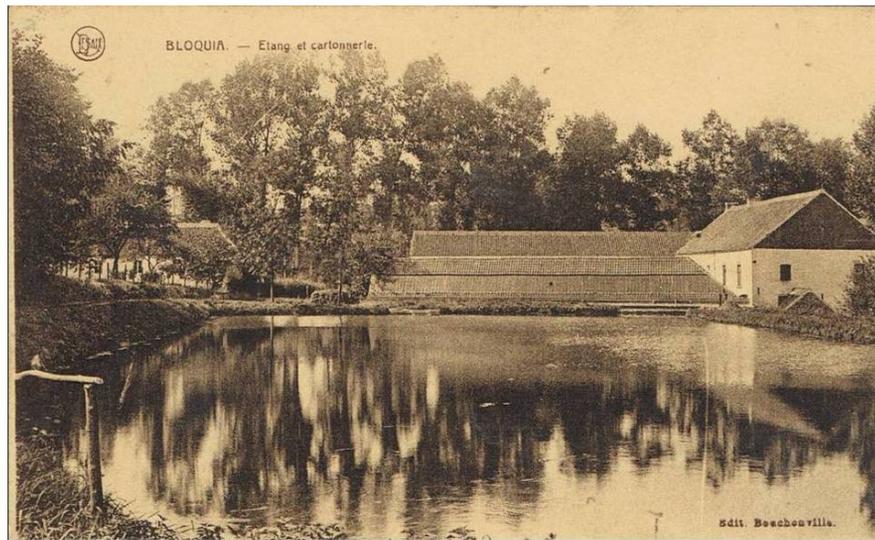
Les sables bruxelliens très filtrants laissent facilement percoler les eaux de pluie et de ruissellement qui sont arrêtées au niveau des assises cambriennes. Il se forme une nappe de plusieurs mètres d'épaisseur dont la surface affleure à la base de la carrière. Cette vaste sablière aux falaises élevées présente un intérêt esthétique évident grâce à la présence de plusieurs massifs de grès rubéfiés³ dont nous pouvons voir quelques blocs à l'entrée de la carrière dont l'accès est interdit.



Voir R.O. Fourneau Cours de géomorphologie

La promenade se poursuit en longeant la clôture de la sablière; ce serait l'occasion d'observer les oiseaux mais bruant jaune, pic vert, sitelle torche pot, tarins des aulnes n'apparaissent que furtivement aux yeux de quelques-uns d'entre nous. Par le sentier du Blocquia, nous descendons en traversant un bois de pins sylvestres au sol couvert de fougères aigles (*Pteridium aquilinum*).

³ Rubéfié : coloré en rouge par l'action des oxydes de fer .



« *Pteridium aquilinum* » vient du latin pteris, fougère et aquila, aigle. En effet, si l'on en arrache une fronde ⁴ et qu'on coupe la base brune et noirâtre de celle-ci, on remarque, sur la section, l'apparence d'un aigle à deux têtes d'où le nom de fougère aigle. Gabriel et Michel en font la démonstration.

Nous retrouvons bientôt le Ry des Papeteries et dans sa petite vallée humide et ombragée :

Une parisette à 4 feuilles (*Paris quadrifolia*) dont reste un fruit noir appelé parfois Raisin-de-renard, seul vestige d'une importante station que j'avais pu admirer au printemps ; la présence naturelle de cette plante est un indicateur de gestion durable de forêts anciennes et peu anthropisées. Mais attention, deux à trois baies suffisent à provoquer des accidents car elles contiennent des substances qui ont chez l'homme une action d'irritation pour les muqueuses. Elles étaient jadis mêlées à des appâts empoisonnés destinés à tuer les renards;

Sa voisine, le Sceau de Salomon est une plante herbacée, vivace, rhizomateuse . Ses feuilles alternes, ovales ou elliptiques, ses fleurs insérées par 3-5 à l'aisselle des feuilles et sa tige cylindrique révèlent le Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*). Les fruits sont des baies noires toxiques elles aussi. Cette plante se plaît dans ce bois à humus doux.

Les baies rouges du gouet tacheté (*Arum maculatum*) appelées familièrement « raisins de serpent » subsiste encore sur l'axe du spadice de la plante. Elles sont toxiques.

Après avoir traversé le Ry des Papeteries, nous atteignons l'endroit où ce dernier se jette dans le Train au Lieu-dit le Blocquia. Jusqu'au 12e siècle se trouvait ici une tour qui servait de défense de la Principauté de Liège contre Duché de Brabant. Une paix fut conclue en 1194 et les chanoines de Saint-Pierre résolurent d'adjoindre à la tour du Blocquia un moulin à eau alimenté par les eaux du Train tout proche. Au 19e siècle, ce moulin à farine devint aussi moulin à papier à partir de

⁴ Feuille de fougère

chiffons lavés dans les étangs creusés aux environs. Il deviendra ensuite cartonnerie. Depuis 2000, le Moulin du Blocquia est devenu un restaurant; ce qui nous rappelle qu'il est l'heure du pique-nique.

Pour calmer les appétits, après avoir traversé la chaussée reliant Gistoux à Corroy, nous faisons halte pour pique-niquer au bord du Train à l'ombre d'une aulnaie-frênaie, habitat rare en Europe mais présent ici. C'est un bois humide, mais non constamment inondé avec plantes comme le roseau phragmite, laîches et cirses.

J'en profite pour rappeler que, prenant sa source à Corroy-le-Grand, le Train est un petit cours d'eau au parcours entièrement brabançon. Il traverse les villages de Gistoux, Bonlez, Biez, Grez et Archennes. Après un parcours de 14 km, les eaux du Train se jettent dans la Dyle qui elle-même se jette dans le Rupel qui s'en va rejoindre l'Escaut. Sur le territoire de Chaumont-Gistoux, sa vallée relativement étroite (496 ha) est parsemée de sites humides et demeure encore relativement peu bâtie. Elle est classée parmi les sites Natura 2000.

Trois laboratoires étudient régulièrement la qualité des eaux de la Dyle et du Train :

- Le Laboratoire d'Ecologie et de Biogéographie UCL qui, à partir de prélèvements de diatomées (algues microscopiques), détermine l'indice de polluo-sensibilité (IPS). La méthode permet d'estimer le niveau de pollution organique de l'eau et son eutrophisation (azote, phosphore) par les rejets domestiques et les activités agricoles. Selon cette étude, le Train, médiocre en amont, s'améliore vers l'aval notamment grâce à l'apport des eaux du Ry des Papeteries ;
- Le Centre provincial de l'Agriculture et de la Ruralité situé à La Hulpe étudie l'indice de pollution organique (IPO) en déterminant les concentrations en ammonium (NH₄⁺), en nitrites (NO₂⁻) et phosphates (PO₄³⁻). Le Train serait un des gros affluents de la Dyle dont la qualité est la meilleure : moyenne sur tout son cours.
- Les Laboratoires d'aquaculture de l'ULB étudient l'indice biologique global normalisé (IBGN) grâce aux relevés des invertébrés aquatiques (insectes adultes ou larves, vers, mollusques,...) présents sur un tronçon de rivière donné. Cette méthode des bio-indicateurs invertébrés permet de diagnostiquer le degré de pollution de l'eau et de dégradation des habitats naturels du cours d'eau (berges, fond du lit, végétation, ...). De manière générale, les résultats IBGN sont médiocres sur l'ensemble du bassin de la Dyle avec un certain nombre de résultats mauvais. Le Train de même que la Lasne et l'Argentine sortent du lot avec des indices plutôt moyens.

Le contrat de rivière Dyle-Gette met en œuvre les « bonnes pratiques agro-environnementales » prônées par Natura 2000. Par exemple :

- fauche d'entretien avec exportation de la matière organique coupée ;
- contrôle de la prolifération des joncs ;
- pâturage extensif ovin / bovin ;
- entretien ou création de mares ;
- curages de fossés ;
- entretien ou création de haies, etc...

Ils sont signalés mais nous ne les avons pas vus :

- Le chabot, poisson devenu très rare dans le bassin de l'Escaut et également au niveau européen mais qu'on retrouve dans certains affluents de la Dyle notamment le Train ; sa présence confirme la bonne qualité d'un cours d'eau ;
- La truite fario qui apprécie les eaux fraîches en amont des rivières ;

Le martin-pêcheur devenu rare et menacé par la pollution et l'artificialisation de nos rivières.

Nous atteignons la Station de pompage d'Ocquièrre. L'alimentation en eau de la commune de Chaumont-Gistoux s'effectue aux dépens des aquifères des sables tertiaires et plus particulièrement de l'aquifère des sables bruxelliens qui renferme une importante réserve d'eau potable.

La Liste des captages de distribution publique d'eau est reprise ci-dessous:

LOCALISATION	PROPRIÉTAIRE	VOLUME PRÉLEVÉ EN M ³
Bovrée	SWDE	-
Champtaine	V.M.W	1.684.543
Ocquièrre	V.M.W	798.953
Vieusart	SWDE	96.324
Corroy-le-Grand	IECBW	70.485

La SWDE (Société wallonne de Distribution d'Eau) détient deux captages sur le territoire communal ceux du Bois des Bovrées et de Vieusart. La V.M.W (Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening) possède les captages de la Champtaine et d' Ocquièrre. La distribution d'eau de Chaumont est alimentée par le mélange des eaux achetées à la VMW au captage de Champtaine et des eaux des stations de pompage gérées par la SWDE.

Nous empruntons le Sentier du vicinal Courcelles – Jodoigne le long du Train après avoir évoqué ici cet ancien transport en usage dans nos campagnes. De 1855 à 1950, cette ligne de tramway reliait Courcelles à Jodoigne (Place St Lambert) .Trois gares existaient pour la commune, celle vers laquelle nous nous dirigeons située à Corroy-le-Grand, une autre à Chaumont et une troisième à Gistoux. Outre le transport des voyageurs vers les industries et les marchés, cette ligne assurait le transport des marchandises : betteraves vers les sucreries de Chastre et de Gembloux, bois vers les mines du bassin de Charleroi, sable vers les verreries et en sens inverse, charbon vers nos campagnes.⁵ Le parcours Jodoigne-Courcelles prenait 4 heures. Nous sommes au lieu-dit Ocquièrre à environ deux kilomètres de la source du Train qui traverse un marais particulièrement intéressant constitué de cariçaias, de prairies humides, de sources, de saulaies marécageuses, etc.

Si la faune locale est encore peu connue, on y signale au moins la présence d'un petit escargot, *Vertigo moulinsiana*, espèce visée par le décret Natura 2000. Sur le Sentier vicinal qui mène à la gare en bordure du Train, nous pourrions observer :

Le cirse maraîcher ou cirse faux-épinards (*Cirsium oleraceum*) de la Famille des Astéracées, qui peut être employée comme légume d'où son nom ;

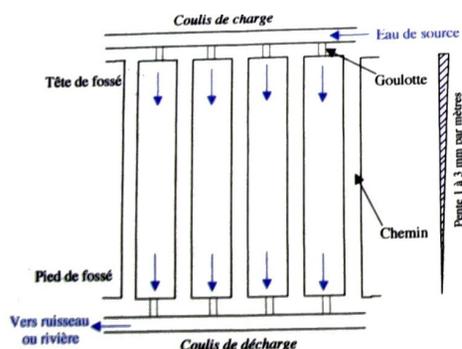
les épilobes velus (*Epilobium hirsutum*) remplacés peu à peu par les balsamines de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) très envahissantes.



Nos pas nous amènent près d'anciennes cressonnières. Une cressonnière est un bassin d'eau courante où l'on cultive le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*), plante potagère de la famille des Brassicacées. La cressonnière est composée de plusieurs fossés parallèles de 50 à 70 cm de long, de 2 à 3m de large et de 50 cm de profondeur avec une pente moyenne de 1 mm pour 1 mètre.

⁵ F Comet 2001

tre permettant à l'eau de s'écouler en permanence. Les fossés sont séparés par des talus herbeux qui servent de chemin d'accès. L'eau de source (et non de rivière) arrive en tête des fossés par le coulis de charge, qui communique avec les fossés de culture par des goulottes. Cette eau nourrit le cresson et s'évacue ensuite en pied de fossé vers le coulis de décharge, par des goulottes pour ensuite rejoindre la rivière. La saison de culture et de récolte du cresson dure de septembre à mai. En fin de récolte, on passe au curage en commençant par la vidange et le nettoyage puis la désinfection, et ensuite à l'ensemencement.



Nous atteignons la rue du Croly qui longe la rivière et les observations botaniques se poursuivent :

- Salicaire (*Lythrum salicaria*)
- Sisymbre officinale ou Herbe aux chantres (*Sisymbrium officinale*)
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)
- Bryone dioïque (*Bryonia dioica*)

Dans cette partie ancienne du village de Corroy, nous découvrons ce qui reste d'un jeu de bouloir, ancêtre du bowling, qui se pratiquait autrefois...en attendant le tram peut-être ? Nous apercevons l'imposant château-ferme fortifié de Corroy sur la hauteur à droite. Sa construction débute au Moyen Age sur une terre appelée Chastre-le-Bolle qui domine la vallée du Train. Lorsqu'il devint propriétaire du château-ferme en 1702, Jean Nicolas de Beeckman, seigneur de Vieusart fit transformer le corps de logis principal et la grande cour. En 1854, les de Beeckman vendirent le bien à M. Leclercq-de

Dorlodot, châtelain de Vieusart. Grâce à sa rénovation, le château-ferme est devenu le théâtre de mariages à la campagne.

L'accès aux bâtiments en quadrilatère se fait par le porche à colombier du 17^e siècle. De l'enceinte médiévale primaire, il subsiste un pan de mur en moellons à l'angle S.O., ainsi qu'une tour ronde du Bas Moyen Age percée de meurtrières et partiellement restaurée en 1992. La salle voûtée ou remise à chariot datée de 1807 est formée à l'intérieur de voûtes véliformes sur 2 piliers semblables, monolithes à talloir mouluré. Au sud du logis se trouvent deux tours inégales et car-



rées du XVII^e siècle, comprenant un très haut soubassement en moellons, souligné par un cordon profilé et deux niveaux en briques rayés de bandes de pierres blanches.

Nous atteignons l'ancienne gare de la voie vicinale (19^e-20^e siècles) devenue une bien coquette habitation. Nous gravissons le sentier de la Gare jusqu'au chemin creux et pavé du Serrui et nous redescendons vers une autre source du Train appelée Fontaine du Buc. Nous nous trouvons au lieu-dit Almez où a été découverte en 1862 près de la ferme Bero une tombe romaine. On y trouva :

deux monnaies de la période de l'empereur Hadrien (117-138 après JC)

un plat couleur vert pâle de 15 cm de diamètre décoré de fleurs (style millefiori)

C'est une des plus riches découvertes de la présence romaine dans la commune. Ces objets se trouvent au musée du Cinquantenaire à Bruxelles.

Nos pas nous ramènent par le Chemin du Marguillier, le chemin de la Dîme et le sentier de Messe à l'église St-Etienne de Corroy, notre lieu de départ.

R. Bodart-Gossiaux

NB. Cette promenade fait partie d'un fascicule édité par le Groupe Sentiers et intitulé « Promenades à Chaumont-Gistoux ». Monique DEPRINCE (1936-2011), Guide nature trop tôt disparue et à qui je rends hommage ici, en a été l'une des auteurs

Ils l'ont dit



Balade de Sart-lez-Spa

Georgette, notre guide a bien préparé son sujet : l'histoire de la région et ses péripéties depuis des temps immémoriaux n'ont plus de secret pour elle. Le folklore local, les richesses architecturales, tout y passe avec force détails qui n'ont de concurrence que les averses qui se succèdent avec une belle régularité. Dans la narration des rivalités villageoises qui jadis agrémentaient le quotidien, Georgette s'enthousiasme : "Les manants de Sart ne le voyaient pas de cette oreille-là". Jolie prouesse physique relevée par Eric, toujours attentif...

Devant une ancienne bâtisse, autrefois une ferme, elle nous explique la disposition et l'affectation des pièces, constatant que l'étable était accolée au corps de logis, notamment pour profiter de la chaleur du bétail. Ghislain en conclut : En quelque sorte, nos ancêtres avaient déjà le "chaud vache central !"

Balade de Corroy-le-Grand

Il fait chaud, très chaud même. On se complait à rester à l'ombre du sous-bois ou d'une haie hospitalière où les commentaires se prolongent volontiers. Et devant un sureau abondamment équipé de grappes noires de fruits qui paraissent juteux, chacun y va de sa recette de sirop et confiture...

Il reste à Renée, la guide du jour, à faire remonter à la surface les souvenirs d'enfance. Elle raconte : on prenait un rameau de sureau que l'on évidait savamment de sa moelle pour en faire une sorte de pipeau d'où l'on s'efforçait d'extraire quelques sons mélodieux.

Quelqu'un dans le groupe susurre : Et quand ça ne marchait pas, on disait « Flûte alors ! »

Balade de Gouvy

Après la visite de l'église, Jean le guide du jour nous emmène à la découverte des vieilles pierres tombales du cimetière. Walter fait remarquer : Aujourd'hui c'est une balade nature morte !

Ce qui me rappelle un autre de ses bons mots au cimetière de Montzen où j'avais lancé : C'est un cimetière trois étoiles, Walter se hâtant de rectifier : Non, trois tibias !!!

Gabriel Ney



A propos du Sénéçon de Jacobée

Dans un article paru dans La Nouvelle Gazette du Groupe Sudpresse de ce jeudi 09/08/2012, l'auteur, « P.M. », cite le Dr. Marc De Fonseca qui déclare dans son « Carnet d'un vétérinaire pour cheval » consacré aux plantes toxiques de nos régions : « En fait, le sénéçon contient des alcaloïdes pyrrolizidiniques provoquant la cirrhose du foie. » Et « P.M. » préconise l'arrachage de cette plante dans le but de protéger le cheval.

Bien entendu, mon propos n'est pas de critiquer en quoi que ce soit cet article, nous aimons tous énormément ces formidables animaux que sont les chevaux ! Mon propos est de rappeler que le Sénéçon dit « de Jacobée » (*Senecio jacobaea*) est l'hôte de la Goutte de sang (*Tyria jacobaeae* Linné). (Belle station observée lors de la sortie conduite par Mme Georgette Magermans à Sart-lez-Spa).

Description de la chenille : longueur maximale 30 mm. Corps jaune orangé vif, avec des bandes transversales noires (...).

Biotopes : prés, bords des routes, landes, friches...

Plantes nourricières : Jacobée principalement...

Cycle biologique : une génération par an. Les œufs sont pondus en groupes importants (face inférieure des feuilles - juin). Chenilles en juillet-août, nymphose en septembre, émergence l'année suivante, en mai-juin. Les cocons se trouvent à terre.

La Goutte de sang est un très beau papillon et les chevaux sont extraordinaires...

Sources : La nouvelle Gazette (Sudpresse) du jeudi 09/08/2012
Guide de chenilles d'Europe (Delachaux & Niestlé) par D.J. Carter
& Hargreaves.

W. Chevalier

Le papier coûte cher, à la Trientale mais aussi à l'environnement. Vous pouvez nous aider à l'économiser en consultant notre carnet trimestriel sur notre site internet <http://www.latrientale-cnb.be> sous la rubrique « Dossiers » puis « Nos publications ». Vous nous permettrez ainsi de réduire les coûts d'impression tout en contribuant à la protection de la nature.

LA TRIENTALE (C.N.B.)

" *La Trientale* " est une section des Cercles des Naturalistes de Belgique.
Elle a vu le jour le 29 novembre 1984.

Ses activités s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes, passionnés par l'observation, l'écoute et la protection de la nature:

- *Balades, w-e naturalistes: botanique, ornithologie, entomologie, mycologie...
- *Expositions.
- *Conférences.
- *Gestion de réserves naturelles

L'équipe d'animation:

Président:	Joseph CLESSE	080/21 59 04
Vice-président:	Marc DEROANNE †	
Trésorier:	Jacques POUMAY	087/27 52 77
Gestionnaire du site:	Ghislain CARDOEN	0495/13 20 30
Coordinateur des activités:	Gabriel NEY	04/252 64 66 0473/35 38 50 courriel : gabrielney@skynet.be
Coord. de l'équipe de rédaction:	Nicole TEFNIN	087/ 77 32 29
Resp. gestion des rés. naturelles:	Dany QUOILIN	087/22 99 61
Chroniqueur ornithologique :	Bernard CLESSE	060/31 26 36
Repr. des Curieûs Bokèts:	Manu PHILIPPART Liliane FRENAY	0495/63 65 10 04/362 50 77
Repr. des Rangers-Trientale:	Morgan VANLERBERGHE Thierry CLESSE †	

Site Internet: <http://www.latrientale-cnb.be>

Notre Carnet est téléchargeable au format .pdf sur notre site

Notre adresse e-mail:
info@latrientale-cnb.be

Cercles des Naturalistes de Belgique

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Société fondée en 1957
SERVICE GÉNÉRAL D'ÉDUCATION PERMANENTE

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme intégré.

Centre Marie-Victorin
Rue des Ecoles, 21
5670 VIERVES - sur - VIROIN

(associé à la Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux)

Tél : 060/39 98 78
Télécopie : 060/39 94 36
Courriel : CNBMV@skynet.be
Site web : <http://www.cercles-naturalistes.be>

Comment s'abonner ?

Pour recevoir la revue « L'Erable » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre des Cercles des Naturalistes de Belgique, il vous suffit de verser la somme minimum de

- 6 €: étudiant
- 9 €: adulte
- 14€: famille (une seule revue L'Erable pour toute la famille; indiquer les prénoms)
- 250€: membre à vie

Au compte **001-3004862-72**
Cercles des Naturalistes de Belgique
rue des Ecoles 21 à Vierves-sur-Viroin.

Mentionner la section à laquelle vous désirez adhérer.

*Les dons de 40€ minimum bénéficient de l'exonération fiscale.
Les reçus seront envoyés en fin d'année.*